



INFORMATION PRESSE

Chamonix (Haute-Savoie) / Modane (Savoie), le 22 décembre 2015

Tunnels du Mont Blanc et du Fréjus : révision des tarifs le 1^{er} janvier 2016

Les gouvernements français et italien ont fixé à 0,02 % la révision des tarifs HT des tunnels du Fréjus et du Mont Blanc. Cette révision interviendra le 1^{er} janvier 2016. Pour les véhicules légers et les motos, les tarifs de l'aller simple et de l'aller-retour sont inchangés. Certains tarifs évoluent à hauteur de 0,1 euro pour tenir compte de l'arrondi.

Le péage permet de financer la mobilisation des équipes chargées de la sécurité et de la qualité de service ainsi que les investissements importants réalisés chaque année dans les deux ouvrages.

Appliquer la décision des deux gouvernements

Les gouvernements français et italien ont décidé de la réévaluation à 0,02 % des tarifs HT aux tunnels du Mont Blanc et du Fréjus pour financer les investissements de sécurité des deux ouvrages. Cette révision annuelle sera appliquée le 1^{er} janvier 2016 à 00h00 à tous les véhicules. Pour les véhicules légers et les motos, les tarifs de l'aller simple et de l'aller-retour sont inchangés. Certains tarifs évoluent à hauteur de 0,1 euro pour tenir compte de l'arrondi. (cf. grilles tarifaires ci-après – tarifs concernés indiqués en rouge).

Pour mémoire, le capital des sociétés ATMB et SFTRF est majoritairement détenu par l'Etat.

Financer la présence des équipes 24 h/24 et les investissements pour la sécurité

Le péage permet de **financer les investissements permanents et la présence de plus de 250 collaborateurs** pour chacun des deux ouvrages (11,6 km pour le Tunnel du Mont Blanc et 12,8 km pour le Tunnel du Fréjus).

Au Tunnel du Mont Blanc, ATMB et son homologue italien SITMB ont prévu en 2016 un programme d'investissements portant notamment sur le renouvellement du système de pilotage informatisé des équipements de sécurité et la nouvelle génération de véhicules de première intervention.

Au Tunnel du Fréjus, les investissements programmés en 2016 portent notamment sur le renouvellement de tous les ventilateurs avec la désignation de l'entreprise en charge des travaux et le démarrage des études d'exécution, sur le début des travaux de renouvellement de la conduite incendie et sur la poursuite des travaux de réfection de l'éclairage du tunnel (y compris le changement des câbles d'alimentation de cet éclairage). Les travaux de construction de la galerie de sécurité, après la mise en service de 17 abris sur le territoire français et le percement de la galerie en 2014, se poursuivront, notamment avec la fin des ouvrages annexes et le démarrage de la chaussée sur le territoire français et la poursuite de l'excavation des abris sur le territoire italien.

A propos d'ATMB :

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des effectifs.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40) et de la Route Blanche (RN205) en 2010.

La Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF), société anonyme d'économie mixte, dont l'actionnaire principal est l'État, a pour mission, dans le cadre d'une concession d'État, d'aménager et d'exploiter le tunnel franco-italien du Fréjus et l'Autoroute de la Maurienne A43. La mission de la SFTRF : optimiser les échanges entre la France et l'Italie et faciliter les déplacements en Maurienne en assurant en outre une exceptionnelle desserte des stations des sports d'hiver et des principaux pôles d'activité. Ce sont près de 300 personnes qui œuvrent au quotidien pour garantir les meilleures conditions de sécurité et de confort sur l'ensemble du réseau.

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Caitline Grammont

Pour ATMB

cgrammont@hopscotch.fr

01 41 34 22 86

Nathalie Tucci

Pour SFTRF

ntucci@tunneldufrejus.com

04 79 20 26 80

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 au Tunnel du Mont Blanc

TVA de 20,00 % (côté France) et IVA de 22,00 % (côté Italie) déjà en vigueur incluses.

VÉHICULES LÉGERS											
CLASSE	TYPE DE VÉHICULE	Côté Italie					Côté France				
		Course simple	Aller-retour (1)	Abonnement (2)		Forfait 1 mois (3)	Course simple	Aller-retour (1)	Abonnement (2)		Forfait 1 mois (3)
				10 passages	20 passages				10 passages	20 passages	
5	Moto, moto avec side-car, moto avec remorque	29,30 €	36,70 €	91,90 €	128,60 €	220,70 €	28,80 €	36,10 €	90,30 €	126,50 €	217,10 €
1	Véhicule ou ensemble de véhicules dont la hauteur, au droit de l'essieu avant, est inférieure à 1,30 m et la hauteur totale est inférieure ou égale à 2 m	44,20 €	55,20 €	137,90 €	193,10 €		43,50 €	54,30 €	135,70 €	189,90 €	
2	Véhicule ou ensemble de véhicules dont la hauteur totale est supérieure à 2 m et inférieure ou égale à 3 m	58,50 €	73,50 €	183,90 €	257,40 €	-	57,60 €	72,30 €	180,80 €	253,20 €	-

(1) Validité A/R des classes 1, 2, 5 : 7 jours

(2) Validité AB/10-AB/20 : 2 ans

(3) Validité forfait 50 passages : 1 mois

Pour les conducteurs de véhicules légers empruntant régulièrement les Tunnels du Fréjus et du Mont Blanc, des abonnements offrant jusqu'à 84 % de réduction (forfait mensuel) sont proposés.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 au Tunnel du Fréjus

TVA de 20,00 % (côté France) ou IVA de 22,00 % (côté Italie) incluse.

VÉHICULES LÉGERS											
CLASSE	TYPE DE VÉHICULE	Côté Italie					Côté France				
		Course simple	Aller-retour (1)	Abonnement		Forfait 1 mois (4)	Course simple	Aller-retour (1)	Abonnement		Forfait 1 mois (4)
				10 passages (2)	20 passages (3)				10 passages (2)	20 passages (3)	
5	Moto, moto avec side-car, moto avec remorque	29,30 €	36,70 €	91,90 €	141,00 €	220,70 €	28,80 €	36,10 €	90,30 €	138,50 €	217,10 €
1	Véhicule ou ensemble de véhicules dont la hauteur, au droit de l'essieu avant, est inférieure à 1,30 m et la hauteur totale est inférieure ou égale à 2 m	44,20 €	55,20 €	137,90 €	208,00 €		43,50 €	54,30 €	135,70 €	205,20 €	
2	Véhicule ou ensemble de véhicules, n'appartenant pas à la classe 1, dont la hauteur totale est supérieure à 2 m et inférieure ou égale à 3 m	58,50 €	73,50 €	183,90 €	282,00 €	-	75,60 €	72,30 €	180,80 €	277,10 €	-

(1) Validité A/R des classes 1, 2, 5 : 7 jours

(2) Validité AB/10 : 1 an

(3) Validité AB/20 : 2 ans

(4) Validité forfait 50 passages : 1 mois

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 au Tunnel du Mont Blanc

POIDS LOURDS					
CLASSE	TYPE DE VÉHICULE	Côté Italie		Côté France	
		Course simple	Aller-retour (1)	Course simple	Aller-retour (1)
3 Euro 3-4-5-6	Véhicules à deux essieux dont la hauteur totale est supérieure à 3 m	160,50 €	249,90 €	157,90 €	245,80 €
4 Euro 3-4-5-6	Véhicules à trois essieux ou plus dont la hauteur totale est supérieure à 3 m	322,60 €	506,70 €	317,30 €	498,40 €
D Euro 3-4-5-6	Transport exceptionnel « A » (frigorifiques)	337,60 €	-	332,30 €	-
E Euro 3-4-5-6	Transport exceptionnel « B »	889,00 €	-	874,50 €	-

(1) Validité A/R des classes 3,4 : 15 jours

Pour les conducteurs de poids lourds empruntant régulièrement les Tunnels du Fréjus et du Mont Blanc, il est proposé des abonnements à réduction allant jusqu'à **13 %**.

Tarifs applicables au 1er janvier 2016 au Tunnel du Fréjus

POIDS LOURDS					
CLASSE	TYPE DE VÉHICULE	Côté Italie		Côté France	
		Course simple	Aller-retour (1)	Course simple	Aller-retour (1)
3 Euro 3-4-5-6	Véhicules à deux essieux dont la hauteur totale est supérieure à 3 m	160,50 €	249,90 €	157,90 €	245,80 €
3 Euro 1- 2		169,90 €	264,40 €	167,10 €	260,00 €
4 Euro 3-4-5-6	Véhicules à trois essieux ou plus dont la hauteur totale est supérieure à 3 m	322,60 €	506,70 €	317,30 €	498,40 €
4 Euro 1-2		341,30 €	536,20 €	335,70 €	527,40 €
B Euro 3-4-5	Transport exceptionnel « A »	447,90 €	-	440,50 €	-
B Euro 1-2		473,90 €	-	466,20 €	-
C Euro 3-4-5-6	Transport exceptionnel « B »	889,00 €	-	874,50 €	-
C Euro 1-2		940,20 €	-	925,30 €	-
MP Euro 3-4-5-6	Transit sous escorte : matières dangereuses	130,00 €	-	127,80 €	-
MP Euro1- 2		137,50 €	-	135,20 €	-
F	Les MD de la classification 1.3C et 1.3G et les MD de la classification 2 transiteront accompagnées entre 23h et 5h (CF arrêté préfectoral du 22/06/2010)	600,20 €	-	590,30 €	-

(1) Validité A/R des classes 3,4 : 15 jours

Tunnel du Fréjus : les poids lourds de catégorie Euro 1 (et autobus Euro 0) et Euro 2 sont autorisés.